

Publié le 07/10/2024

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024 124

OBJET: PLH 2022-2027 - Programmation 2023 - Opérations de construction de logements locatifs sociaux par Presqu'île Habitat sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Aide forfaitaire au logement social

## **Exposé**

Le développement d'une offre locative sociale sur le territoire de l'Agglomération du Cotentin constitue un des principaux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022/2027. Sur les 6 ans d'application, il est ainsi prévu d'assurer la programmation de 750 logements locatifs sociaux répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Afin de faciliter le montage et la mise en œuvre des projets de constructions développés par les bailleurs sociaux, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a adopté une politique d'aide au logement social destinée à consolider les plans de financement établis par les différents porteurs de projet.

La politique d'aides adoptée par le conseil du 28 juin 2022 et modifiée le 27 juin 2024, prévoit ainsi d'accorder une subvention pour chaque logement financé à l'aide d'un Prêt Locatif Aidé d'intégration (PLAi) ou d'un Prêt aidé à Usage Social (PLUS), basée sur 3 niveaux définis en fonction de la localisation au sein de la commune et/ou de la nature des projets :

- Niveau 1 : 7 000 € par logement pour les opérations en zone d'extension (1AU ou 2AU des documents d'urbanisme), développées en continuité des zones déjà urbanisés des communes ;
- Niveau 2 : 8 500 € par logement pour les opérations situées en zones déjà urbanisées (zone U), et développées sur des parcelles non bâties ;
- Niveau 3 : 10 000 € par logement pour les opérations situées en zone déjà urbanisée et développées sur des parcelles bâties (projet d'acquisition-amélioration ou projets de démolition/reconstruction).

Dans le cadre de la programmation HLM 2023, Presqu'île Habitat a obtenu trois décisions favorables de financement PLUS et PLAi pour les opérations figurant dans le tableau cidessous. Compte-tenu de leurs caractéristiques, elles sont éligibles aux subventions suivantes :

ID: 050-200067205-20241004-DEL2024\_124-DE

Intitulé et adresse de l'opération	Niveau éligibilité	Montant total de l'aide forfaitaire
Construction de 12 logements - Grimesnil phase 3 - Les jardins d'Artémis - Cherbourg-En-Cotentin		84 000 euros
Construction de 36 logements - ZAC de l'Agora - Allée de la Sariette - Cherbourg-En-Cotentin		252 000 euros
Construction de 10 logements - Zac de la Lande et du Siquet - Impasse de la Croix - Les Pieux		70 000 euros

## **Délibération**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° DEL2022\_009 du 1er mars 2022 relative à l'adoption définitive du Programme Local de l'Habitat 2022-2027,

**Vu** la délibération n° DEL2022\_062 du 28 juin 2022 relative à la politique d'aide en faveur du logement social,

**Vu** la délibération n° DEL2024\_091 du 27 juin 2024 relative à la modification de la politique d'aide en faveur du logement social,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 171 - Contre : 1 - Abstentions : 9) pour :

- **Accorder** à Presqu'ile Habitat :
  - une subvention d'un montant de 84 000 euros pour la construction de 12 logements Grimesnil phase 3 Les jardins d'Artémis Cherbourg-En-Cotentin,
  - une subvention d'un montant de 252 000 euros pour la construction de 36 logements Zac de l'Agora Allée de la Sariette Cherbourg-En-Cotentin,
  - une subvention d'un montant de 70 000 euros pour la construction de 10 logements Zac de la Lande et Siquet Impasse de la Croix Les Pieux,
- **Dire** que les dépenses sont inscrites au compte 204182, ligne de crédit 84318,
- **Préciser** que l'attribution de ces subventions feront l'objet de conventions de financement définissant les modalités de versement et les engagements du bénéficiaire conformément au règlement des aides au logement social adopté par le conseil communautaire,
- Autoriser le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024 Reçu en préfecture le 04/10/2024

5 1 11 / 1

ID: 050-200067205-20241004-DEL2024\_124-DE

Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID: 050-200067205-20241004-DEL2024\_124-DE

## **26 SEPTEMBRE 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2024

Nombre de membres : 192 Nombre de présents :158 Nombre de votants :177 A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LE GUILLOU Alexandrina

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 26 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence (Jusqu'à 21h00), VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRANTONNE Pascal, BRIENS Eric, BRISSET Franck (Jusqu'à 20h19), BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CRIQUET Anne suppléante de CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud (A partir de 18h25), CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, RÉTHORÉ Patrick suppléant de CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (Jusqu'à 19h31), FAGNEN Sébastien, FAUDEMER Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h22), HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François (A partir de 18h32), LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis (A partir de 18h31), LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h25), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Charles suppléant de LEMONNIER Hubert, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédérik, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, DURUEL Christophe suppléant de LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, FONTAINE Isabelle suppléante de MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, VAUTIER Lionel suppléant de PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège,

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loi Public NEL Jean-MS/10/2024 suppléant de RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, ROD ID: 050-200067205-20241004-DEL2024\_124-DE

Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine (A partir de 19h08), TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

# Ont donné procurations

AMIOT Florence à PERRIER Didier (A partir de 21h00), ARRIVÉ Benoît à HEBERT Dominique, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, BELLIOT DELACOUR Nicole à DENIS Daniel, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de 20h24), BOTTA Francis à HELAOUET Georges, BRISSET Franck à FIDELIN Benoît (A partir de 20h19), DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie, DUVAL Karine à FAGNEN Sébastien (A partir de 19h31), GOURDIN Sédrick à POIGNANT Jean-Pierre, GRUNEWALD Martine à BOUSSELMAME Noureddine, HEBERT Karine à BROQUAIRE Guy, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LAMOTTE Jean-François à GANCEL Daniel, LECOQ Jacques à PARENT Gérard, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique (Jusqu'à de 18h31), LEJEUNE Pierre-François à VASSAL Emmanuel, LEONARD Christine à LE DANOIS Francis, LEPOITTEVIN Gilbert à SOURISSE Claudine, PECORARO Yvonne à VIVIER Nicolas, PIC Anna à GENTILE Catherine, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno (Jusqu'à 19h08), VANSTEELANT Gérard à LE GUILLOU Alexandrina.

### Absents/Excusés:

BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, GOSSELIN Bernard, GROULT André, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LE PETIT Philippe, LEMONNIER Thierry, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, MABIRE Caroline, PERROTTE Thomas.